

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

Sujet :

Les partis politiques et la société civile organisée participent-ils de la même façon au fonctionnement des démocraties actuelles ?

Document 1 : les groupes politiques à l'assemblée nationale

		apparentés	
Socialiste, républicain et citoyen	278	18	296
Union pour un Mouvement Populaire	187	10	197
Union des démocrates et indépendants	29	0	29
Écologiste	17	0	17
Radical, républicain, démocrate et progressiste	16	0	16
Gauche démocrate et républicaine	15	0	15
<u>Total groupes</u>	542	28	570
Députés non inscrits			7
<u>Total des sièges pourvus</u>			577
<u>Sièges vacants</u>			0
<u>Total des sièges</u>			577

Assemblée Nationale

Document 2 :

Si les expériences nationales restent uniques et toute généralisation difficile, il est certain que les partenaires sociaux (1), principaux acteurs collectifs non partisans des « Trente Glorieuses », sont désormais concurrencés par une myriade de groupes aux intérêts divers. Ces groupes emploient des répertoires d'action (2) plus variés pour parvenir à leurs fins avec des personnels spécialisés dans des activités de démarchage politique, de mobilisation de l'opinion publique ou de certains réseaux politiques influents. En même temps, ces groupes sont encouragés par des pouvoirs publics demandeurs de contributions externes pour légitimer leurs décisions, mais aussi pour acquérir de l'expertise. Enfin, l'éclatement de l'élaboration des politiques publiques sur plusieurs niveaux multiplie les points d'accès, même si l'influence devient d'autant plus diffuse. [...]

S. Saurugger et E. Grossman, « Les groupes d'intérêt français. Transformation des rôles et des enjeux politiques », *Revue française de science politique*, n°56, 2006

(1) partenaires sociaux : syndicats de salariés et organisations patronales

(2) répertoires d'action : ensemble de moyens d'action connus et utilisables par les individus dans le cadre de leur participation politique au sein d'une société donnée à une époque donnée.

Corrigé :

1/ Où, dans le programme ?

1.3 Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

Notions : Mobilisation électorale, société civile organisée.

Indications complémentaires : On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt, etc.) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence).

Acquis de première : groupe d'intérêt.

2/ Quoi, dans le cours ?

Rôle des partis politiques dans les démocraties pluralistes.

Motif	Rôle	Exemples
Structuration du vote	Les partis concourent à la formation et à l'expression du suffrage	Les partis politiques présentent des candidats aux élections, et font campagne
Laboratoire d'idées	élaboration de programme, propositions de mesures...	Les 35 heures pour le PS en 1998, le mariage pour tous (PS et verts), le bouclier fiscal ou la TVA sociale (UMP)
Recrutement politique	Sélection des candidats, et, plus largement, du personnel politique	Choix des candidats aux législatives au sein des instances locales et nationales des partis
Fonction gouvernementale	Participation au gouvernement (ministres et secrétaires d'état)	Vincent Peillon, membre du PS est ministre de l'Éducation Nationale. Cécile Duflot, membre du parti EELV est ministre du logement.
Socialisation politiques	Diffusion de valeurs dans la société, apprentissage politique des jeunes	«Jeunes populaires» pour l'UMP, «Mouvement des Jeunes Socialistes» pour le parti socialiste, Jeunesses Communistes...
Médiation et soutien	Rôle d'assistance et de service aux citoyens	Intervention de député pour régler des problèmes particuliers...
Fonction de porte-parole	«Mise sur agenda» de problèmes sociaux.	soutien à des groupes particuliers (PC ou Parti de Gauche pour les chômeurs, UMP pour les catholiques...)

à partir du doc 2 page 40 du manuel de TES SSP Nathan.

Type de démocratie	avantages	inconvénients	Illustrations
Directe	L'expression du peuple est assurée. N'est adaptée qu'à des petites communautés.	Risque de manipulation, d'incompétence collective, de passion plus que de raison, de versatilité.	Démocratie antique, deux cantons suisses
Représentative	c'est constituée par opposition à la démocratie directe, donc pour en limiter les inconvénients. Le peuple détient le pouvoir par l'intermédiaire de ses représentants.	Le représentation politique n'est pas représentative de la population. Le personnel politique a tendance à s'occuper mieux de ses intérêts particuliers que de l'intérêt général (cas du cumul des mandats)	La plupart des démocratie modernes
Participative	ensemble de dispositifs destinés à améliorer la participation des citoyens => l'objectif est l'avantage	Renforce le rôle de groupes intermédiaires dont la représentativité n'est pas assurée.	Débats publics, réunions d'information sur des sujets spécifiques.
Délibérative	Fait effectivement participer les citoyens à certaines prises de décisions, s'ils sont directement concernés.	Processus long qui retarde la prise de décision	Fonctionnement de certaines collectivités locales sur des sujets spécifiques

Comparaison de deux sujets sur la forme et le fond

	Sujet 1	Sujet 2
Intitulé	Quel est le rôle des partis politiques dans une démocratie ?	Quel est le rôle de la société civile dans une démocratie ?
Forme	<p>- Question : on demande de dire quel est le rôle de quelque chose dans une démocratie</p> <p>- documents : un texte et un tableau, avec des données relatives dans le tableau</p>	
Fond	<p>Chapitre : quelle est la contribution des <i>organisations politiques</i> au fonctionnement de la <i>démocratie</i>.</p> <p>Notions : Mobilisation électorale, société civile organisée.</p> <p>Indications complémentaires : On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers.</p>	<p>Chapitre : quelle est la contribution des <i>organisations politiques</i> au fonctionnement de la <i>démocratie</i>.</p> <p>Notions : Mobilisation électorale, société civile organisée.</p> <p>Indications complémentaires : On évoquera, à partir d'exemple historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (<i>syndicats, associations, groupes d'intérêt, etc...</i>) au fonctionnement des démocraties actuelles (<i>coopération, contestation et influence</i>)</p>
Réponse	Dans une démocratie, les partis politiques servent essentiellement à mobiliser et politiser les électeurs, en structurant l'opinion et le vote.	Dans une démocratie, la société civile organisée est une force de proposition et de mobilisation qui permet de faire évoluer la participation politique.

Plan possible :

1/ Rôles respectifs des partis politiques et de la société civile organisée dans une démocratie représentative :

- les partis concourent à la formation et à l'expression du suffrage, présentent des candidats aux élections, et font campagne. Les élus à l'Assemblée Nationale sont tous membres d'un parti politique. Les membres du gouvernement sont choisis essentiellement au sein des partis politiques (on utilise des chiffres du document 1, on cite les positions respectives d'un ou deux partis sur un problème actuel...)

- la société civile organisée n'est pas absente de la démocratie représentative, puisqu'elle intervient auprès des députés, par des actions de lobbying. Il s'agit ici de modifier la perception des problèmes par les députés, en leur fournissant des points de vue et des informations à même de défendre les intérêts du groupe concerné par les lois en discussion à l'Assemblée. Ainsi, le Parti Socialiste et les Verts défendent plutôt les positions des groupes d'intérêts homosexuels sur le mariage pour tous, alors que l'Union pour un Mouvement Populaire défend plutôt les positions des religions monothéistes (surtout catholique...).

2/ Rôles respectifs des partis politiques et de la société civile organisée dans une démocratie participative :

- les groupes d'intérêt sont constitutifs de la société civile. Le document 2 en évoque certains types. Ils ont une action particulière de mobilisation de la population et de la « mise sur l'agenda » politique de problèmes qui les concernent. Ainsi, l'association Abbé Pierre ou l'association Droit Au Logement présentent régulièrement, en hiver, des rapports sur le mal logement en France, afin de pousser les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires. Ils ont pour cela développé des formes variées d'expertise, et utilisent différents répertoires d'action, dont le lobbying, les manifestations, les « happening ». Ils interpellent, évidemment les partis politiques.

- Ces derniers jouent donc aussi un rôle dans la démocratie participative, en relayant certains combats de groupes d'intérêts : la loi sur le mariage pour tous est une revendication très ancienne des associations de défense des droits des homosexuels. Cette revendication c'est transformée en projet de loi portée par la majorité présidentielle de François Hollande. Ils arrivent aussi aux partis politiques de profiter de l'expertise de certains groupes d'intérêts sur certains aspects particuliers de la vie sociale. C'est le cas par exemple dans la lutte contre les discriminations raciales ou ethniques, ou les associations font des « testing » qui servent ensuite à la mobilisation politique. L'UMP est un relais fréquent des positions des lobbies d'entrepreneurs.